



Genève, le 26 janvier 2023  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse du département de l'économie et de l'emploi (DEE)**

### **Résultats du programme Diagnostic-action du DEE: 400 mesures pour la transition économique à Genève**

**Lancé à la mi-août, le programme du département de l'économie et de l'emploi (DEE) - Diagnostic-action – a permis d'accompagner 42 entreprises dans leur transition concrète vers la durabilité. Ce projet pilote a donné entière satisfaction aux entreprises participantes. Il a permis de créer un nouvel élan économique dans notre canton ainsi qu'un pôle de compétence en la matière, dont d'autres PME pourront bénéficier. Face à l'engouement des entreprises participantes, une nouvelle édition 2023 sera lancée ce printemps.**

Pendant 3 mois, les modèles d'affaires de chaque entreprise participante ont été décortiqués par un mandataire, ce qui a abouti à près de 400 recommandations concrètes, soit une dizaine en moyenne par entreprise. Ces mesures concernent des économies d'énergies (électrification des véhicules ou encore installation de compteurs), des économies de matériaux (réutilisation, recyclage des déchets) et des recommandations en matière de gouvernance (se doter d'une charte éthique ou valoriser les démarches de durabilité auprès des partenaires). Ce sont des mesures "sur mesure" adaptées aux réalités de terrain de chaque entreprise qui vont leur permettre de faire évoluer leur modèle d'affaires.

#### **Rester concurrentiel**

Plus que jamais, les entreprises sont partantes pour le tournant vers la durabilité. "La transition économique n'est pas seulement urgente pour répondre à la crise climatique. Elle est nécessaire pour rester concurrentielle sur le marché", a relevé Fabienne Fischer, conseillère d'Etat chargée du DEE. "Mon département aide les entreprises à répondre aux attentes de leurs fournisseurs et de leurs clients. Ce programme contribue à rendre le tissu économique genevois plus résilient".

"Les entreprises nous ont fait savoir à quel point elles avaient besoin d'un soutien pour prendre les bonnes options en matière de durabilité. C'est en effet difficile de savoir par où commencer", a relevé Alexandre Epalle, directeur général du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI). Une nouvelle édition du Diagnostic-action 2023 sera d'ailleurs lancée ce printemps. "Après la phase pilote de 2022, nous tirons les enseignements de cette première volée et passons à la vitesse supérieure". Nous prévoyons par exemple des groupes pour le secteur de la construction, réunissant architectes, ingénieurs, entreprises du gros œuvre et du second œuvre. Ou encore un programme adapté pour les TPE (très petites entreprises). L'ouverture des inscriptions se fera ces prochaines semaines.

## Mise en œuvre et suivi

Les 42 entreprises ayant participé à la première édition vont maintenant mettre en œuvre les recommandations faites par leur mandataire. Les mandataires assureront un suivi après 6 mois et après un an, pour évaluer l'avancée des actions, a précisé Cyril Huguenin, attaché économique à la DG DERI, et co-responsable du projet. Chaque entreprise dispose désormais d'un plan d'action, avec des mesures prioritaires ainsi qu'une estimation des investissements nécessaires. Après la phase diagnostic, à elles d'entrer dans la phase action. Certaines ont déjà décidé de prolonger la collaboration avec leur mandataire.

Plusieurs entreprises participantes ont témoigné lors de la conférence de presse, dont bj office & coffee, hôte de l'événement. "Ce programme tombait à pic pour nous", a expliqué Catherine Gilbert, directrice opérationnelle de bj office & coffee. "Nous étions dans une phase de réorientation stratégique, à la suite de changements de fournisseurs, et la durabilité a été un nouveau moteur salvateur pour notre entreprise. Elle nous a permis de réfléchir à la nouvelle chaîne de valeur avec nos clients et fournisseurs, et de motiver l'ensemble des collaborateurs dans un mouvement vers une entreprise consciente et responsable".

Annexes au communiqué de presse en ligne (ge.ch):

- Tableaux
- Diagnostic-action : vidéos de présentation
- Photographies pour utilisation média
- Vidéo (B-roll) pour utilisation média

*Pour tout complément d'information: Mme Esther Mamarbachi, porte-parole, DEE, [esther.mamarbachi@etat.ge.ch](mailto:esther.mamarbachi@etat.ge.ch), T. 022 327 92 72 ou 078 628 80 08.*